

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 22 mars 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mars 2024

Sous la Présidence de Monsieur le Maire, RIERA Michel Charles

Monsieur le Maire procède à l'appel :

Présents : Madame CHABERT Monique,

Messieurs BERNEL Denis, CODEX Joël, FLAMANT Jacques, JACQUET Yves, PEYSSON Éric.

Excusés : Mesdames BONAMY Charlène pouvoir à M. BERNEL Denis, PEYSSON Christie, Messieurs CALONE Michel pouvoir à M. JACQUET Yves, CLARI Frédéric pouvoir à M. PEYSSON Éric, DECROZE Emmanuel, DULLIAND Pierre pouvoir à M. DECROZE Emmanuel, M. JULIENNE David pouvoir à Mme CHABERT Monique.

Absents : Madame MARTIN Sophie-Charlotte, Messieurs JACOB René Christian, NORIS Benjamin.

En exercice : 17 Présents : 7

Absents : 10 (dont Excusés : 7)

Pouvoirs : 5

Votants : Sans objet.

Brigitte ORLANDI, secrétaire principale de mairie, assiste à la séance.

À 19h50, le quorum n'étant pas atteint, Monsieur le Maire déclare que la séance du Conseil Municipal ne peut se tenir. En conséquence, le Conseil Municipal sera reconvoqué pour le mardi 2 avril 2024 à 19h30.

Séance levée à 21h40.

Arboys en Bugey le 21/03/2024

Le Maire,

Michel Charles RIERA,

